BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès inscrits dans les dernières 24 heures.

MARIAGES.

Myron Lucien Cook à Edna Adah Marshall; Horace Wade Laughlin à Alma Rachel Condon; Frank Mendell Farrell à Virginia Hortense Wilson; Cecile St-Amand à Lazida Moret; Edgar E. Weil à Miriam Lena Licard; Harry Baptiste à Edna Davis; Chas A. Thebaud à Rosa Dorman; Tanzey J. Collins à Claire J. Nogues; Joseph H. Esteves à Addie Evangeline Kroft.

NAISSANCES.

Mmes Camille Gauthier, une fille; Antoine Populus, un garçon; William Jorns, Jr, un garçon; Louis Abadie, un garçon; Frederick S. Eitmann, un garçon; Lucas Schrio, un garçon; John Spano, un garçon; Gustave N. Nelson, un garçon; L. Eustis, un garçon; Alf. P. Miraine, une fille; William Fox, un garçon; John Bejul, une fille.

DECES.

Mme L. Reelrengue, 50 ans, Hôpital de Charité; Lazar Simon, Natchez, Miss.; Adam G. Lee, 76 ans, 51 ans, 1901 Fern; Edward B. Beall, 40 ans, ——; Mme Vve Margaret Gaffney, 80 ans; Daisy L. Keller, 23 ans, 320 N. Roman; Odelia Saal, 19 ans, Hôpital de Charité; Edward Leon 2 mois, Melpomène et Derbigny; Mme A. B. Smith, 52 ans, Hôtel-Dieu; Hester Kelly, 27 ans, Spruce; Theresa Loudon, 44 ans, 1632 Toledano; enfant du sexe masculin de O. Lewis, 2 jours, Pine et Webb; Edward L. Huhn, 10 ans, 745 Quatrième; Ernestine Augustin, 56 ans, No 148 rue Nord Roman; Chas J. Conduff, 35 ans, Hôpital de Charité; Mary Reilly Clark, 68 ans, 1325 S Franklin; Lazar Levy, 53 ans, 2520 Magasins; Jno. R. Allen, 44 ans, Marshall, Texas; Walter H. Probst, 31 ans, 1212 Peniston; Mme W. F. Munk, 51 ans, 1027 Port.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Successions ouvertes:
Frederick D. Klimm, Louis E. Boulet, Mary Larkin.
Demandes d'émancipation:
Mlle Julia Christianson, George McGinley, Charles Butler.
Demandes d'autorisation:
Mme Ella Morgan, Mme Fred Wust, Mary J. Bierhorst.
J. E. Glenny & Co. vs Postal Telegraph Cable Co., réclamation de $333.12.
Succession de H. C. Minor vs Deming Apparatus Co., réclamation sur un contrat de $1790.

CE QU'IL Y A DE MIEUX POUR LES INTESTINS

Si vous n'avez pas un fonctionnement régulier, soin des intestins, vous êtes en cervs malade. Gardez vos intestins libres et vous vous porterez bien. Il est dangereux de forcer la nature au moyen de remèdes violents ou de pilules de poison. Le moyen le plus doux le plus facile et le meilleur de maintenir les intestins libres et propres, c'est de prendre

CANDY CATHARTIC Cascarets THEY WORK WHILE YOU SLEEP

MANGEZ-LES COMME DU CANDI

Agréables au Palais. Efficaces ont Son Goût Pour du Bien, ne Rendent Jamais Malade Faible en Grippé 10, 25 et 50 cents la boîte. Demandes par écrit, échantillon gratuit et un pamphlet sur la santé. Adresse:
STERLING REMEDY COMPANY, CHICAGO ou NEW YORK
GARDEZ VOTRE SANG PUR.
3 mars—1an—dim mer ven

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCOIN.

Comparutions.
Ida Williams, assaut et batterie, caution $250; John Maher, larcin, caution $250; Frank Willis, assaut et blessure, caution $500; John Luquet et Vve Hoselle, violation de la loi du dimanche, caution $250; Mme Aug Hoselle, tenant une buvette, caution $250; John Luquet et Vve Aug Hoselle, permettant à une femme de vendre des boissons, caution $250.
Affaires abandonnées.
Joseph Bowder accident; John Held, accident; Anthony D. France, enlèvement; Sidonia Jenkins, témoin; Richard Cullen.
Trouvé coupable:
Charles Arena, larcin; Lucas De Leo, violation de la loi du dimanche.

Ventes inscrites au bureau d'annonces.

André Doriocourt Jr à Mme James Ruther, 2 terrains, America, Columbia, Painter, Arts, $100.
Arthur H. Denis à Vve C. S. Haines, terrain, Roman, Prieur, St-Ferdinand, Presse, $300.
National Realty Co, Ltd., à John N. Karcher, terrain, Dumaine, Ste-Anne, Moss, Avenue Hagan, $1100.
James Townzel à Independent Realty Co., terrain, Rabbits, Deers, Atchis, Pressbourg, $25.5.
Geo. A. Hassinger à Vve E. F. Del Bondio et als, 2 lots, Woodruff, De Armas, Octavie et d'autres propriété; Woodruff, McDonough, Octavie et d'autres propriétés, $1,200.
Leon Holsphalb à Industrial Homestead Assn., 2 terrains, Chartres, Royale, Lamanche et Caffin, $1 175.
L'acquéreur à Paul P. Lagrange, même terrain, $750.
Edw. J. Gauss à Geo. W. Kittredge, 2 terrains, Cadiz, Saratoga, Jena et Franklin, $2 750.
Vve C. S. Haines à Arthur H. Denis, terrain, Roman, Prieur, St-Ferdinand et Press, $300.
Ville de la Nouvelle-Orléans, Jas B. Rosser, à Frank Walker, 9/10 d'un terrain, Félicité, Annonciation, Market et Chippewa, $30.30.
La Mêlée (Succession d'Elise George) à B. J. Zahn, 9/10 d'un terrain 7me district, Bendette, Hickory, Fern et Cohn $1895.
La même (Aztar Land Co) à Frank Walker, terrain, 3me district, Grant, Bourbon, Johnson et St. Antoine $16,95.
La même au même, terrain 4me district, Miro, Seconde, Galvez et Troisième $13.90.
Brrt Champion à la Security B. & L. Ass'n, terrain 6me district, Broadway, Freret, Aububon et Magnolia $24.40.

FAITS DIVERS.

Oncle dénaturé.

Un nommé John Sharples, domicilié 539 rue Arabella, a été arrêté et écroué hier après-midi sous une accusation de détournement de mineure.

L'enquête à laquelle a procédé l'avocat de district Adams a révélé des détails révoltants. Sharples entretenait, depuis deux ans, des relations intimes avec sa propre nièce, Esther Sharples, une fillette de quinze ans.

La malheureuse est à l'heure actuelle dans une position intéressante et sur les avis du coroner O'Hara a été transportée à l'Hôpital de Charité.

Sharples interrogé par l'avocat de district a fait des aveux complets. Son propre frère, William Sharples, père de la fillette, qui assistait à l'interrogatoire, a été pris d'une rage folle en entendant ces aveux et a voulu s'élancer sur l'accusé dans l'intention de l'étrangler de ses propres mains. Il a fallu l'intervention de trois agents pour séparer les deux frères.

Vaccination.

Dans le courant du mois de septembre le département médical des écoles publiques, a vacciné 1,055 élèves des diverses écoles de la ville. Ces chiffres ne comprennent pas les centaines d'enfants qui ont été vaccinés par le Bureau de Santé le jour de la rentrée des écoles.

Réponse du maire aux déclarations de M. Gannon.

Le maire Behrman en réponse aux déclarations faites mercredi soir par M. Gannon, président de la Banque Hibernia, au sujet de l'émission des obligations de la ville, s'est exprimé hier en ces termes:

"Je n'ai rien à ajouter à ce que j'ai déjà dit à ce sujet, si ce n'est que les déclarations de M. Gannon ont dû paraître aux yeux des hommes d'affaires comme des plus remarquables.

"Chacun doit être frappé, dans une question d'une telle importance pour la communauté entière, que M. Gannon ait jugé à propos de la traiter avec un tel optimisme en simple particulier et non pas comme chef d'un des principaux établissements financiers à la Nouvelle Orléans.

"Tous nos entretiens avec M. Gannon au sujet de cette émission, ont eu lieu dans les bureaux du président de la Banque Hibernia.

"On conviendra que je n'agirais pas raisonnablement si j'assumais que les personnes qui se rendent à la mairie pour discuter des questions d'intérêt public, y viennent me rendre visite comme à un simple particulier et non pas comme maire de la Nouvelle-Orléans."

Sur une invitation du maire Behrman des représentants de la Chambre de Commerce de la Nouvelle-Orléans se réuniront samedi après-midi à 3 heures dans la salle du Conseil Municipal, à l'Hôtel de Ville, afin de considérer les moyens de recueillir les fonds nécessaires pour permettre à la Commission des Egouts et des Eaux de poursuivre ses travaux.

Le comité qui assistera à cette séance sera composé comme suit: MM. C. H. Ellis, A. F. Leonhardt, S. Locke Breaux, M. J. Sanders, Jeff Hardin, E. F. Kohnke et H. B. Schreiber.

AFFIDAVIT.

Un affidavit pour violation de la loi interdisant le travail des enfants dans les fabriques et ateliers a été formulé hier matin à la Première cour criminelle de cité contre M. Arthur D. Parker, président de la Parker-Blake Company.

Mlle Jean Gordon, inspecteur des fabriques, qui a déposé la plainte, accuse M. Parker d'avoir employé dans son établissement un jeune garçon du nom de John Kline, âgé de moins de 14 ans.

GRAND JURY.

Le Grand Jury de la Paroisse d'Orléans, à sa séance d'aujourd'hui commencera une enquête sur la vente de la cocaine, drogue qui, paraît-il est livrée couramment à la consommation par certains négociants peu scrupuleux.

Plusieurs droguistes ont été cités à comparaître et il ne serait pas surprenant que quelques mises en accusation soient rendues par le Grand Jury.

4% D'INTERET SUR LES EPARGNES

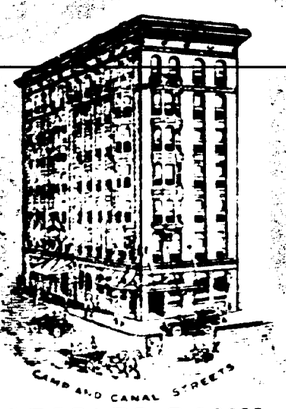

PEOPLES BANK
28 août—1m—dim mar ven

AVIS SPECIAL

LES ACTIONNAIRES DE LA COMPAGNIE DE L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PANAMA sont prévenus qu'il y aura une réunion spéciale des actionnaires de ladite Compagnie à midi, samedi 5 novembre à l'Hôtel Grunewald en la ville de la Nouvelle-Orléans pour considérer et voter sur la question s'oui ou non l'Article 111 de la Charte de la Compagnie de l'Exposition Universelle de Panama sera amendée de façon à exiger que la Compagnie pourvoie à un parc pour la ville de la Nouvelle-Orléans du site acquis par elle pour la tenue d'une Exposition, et aussi pour prendre des dispositions pour la construction sur ledit parc et son acquisition par la ville de la Nouvelle-Orléans d'une bâtisse permanente et aussi une semblable construction et acquisition d'une bâtisse permanente par l'Etat de la Louisiane.

Et pour en outre amender la charte de façon à exiger que la Compagnie de l'Exposition acquière la pleine propriété en son propre nom ou au nom de la ville de la Nouvelle-Orléans le site sur lequel l'Exposition se construira.

Et pour encore amender l'Article IX de la Charte à l'égard de la liquidation des affaires de la Corporation après la clôture de l'Exposition et pour décider spécialement de l'ordre de distribution de ses produits.

Comme la présente Charte de la Compagnie ne permet pas de procuration, les Actionnaires doivent assister à la réunion en personne.

Par ordre du Comité Exécutif.

JAS L. WRIGHT,
Agissant Secrétaire.
1 oct—30f

HOTEL DE VILLE.

La Commission du Nouveau Palais de Justice a soumis hier au maire une liste des détours auxquels elle devra faire face pour l'entretien du bâtiment du 1er octobre au 31 décembre 1910.

Ces dépenses sont les suivantes:
Surintendant-secrétaire, $150 par mois; concierge, $100; mécanicien-électricien, $125; aide mécanicien, $83.33; deux chauffeurs à $60 par mois chacun, $120; sept portiers à $50 par mois, $350; deux gardiennes, $50; cinq employés pour les ascenceurs à $60 par mois chacun, $1300. Total pour les trois mois, $4,134.99.

LE "JOUR ALLEMAND".

Tous les préparatifs sont terminés pour la célébration du "Jour Allemand", dimanche prochain au Southern Park, et si le temps se met au beau, ce qu'il faut espérer, le succès de cette fête est assuré.

Les principales attractions de la fête indépendamment des concours et exercices athlétiques seront le "Village Allemand", la "Rue Reuther" et le Jeu de Boules.

De nombreux amateurs se sont faits inscrire pour concourir à ce dernier jeu qui promet d'être fort intéressant, d'autant plus que le comité distribuera une cinquantaine de prix aux vainqueurs.

Le comité de la Fête a décidé de décorer la rue du Canal, entre Decatur et Rempart et dès vendredi matin une équipe d'ouvriers sera mise à l'œuvre dans ce but.

Testament de Joseph Grillot.

Le testament de Joseph Grillot, le jardinier qui s'est noyé ces jours derniers en tombant dans un puits, a été ouvert hier à la cour civile de district.

Le testateur lègue tous ses biens à son frère et à ses neveux, enfants de Charles et Xavier Grillot.

Edition Hebdomadaire de "Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru pendant la semaine, dans l'"Abeille" quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

Tentative de suicide.

Lena Vernon, 22 ans, une femme de mœurs légères pensionnaire d'une maison 1431 rue Douane, dans un accès de dépit amoureux, a tenté de se suicider hier matin en avalant des tablettes antiseptiques.

Comme la dose de poison était plutôt légère, elle n'a pas produit les effets désirés, et la jeune femme en a été quitte pour de vives douleurs qui ont été apaisées par l'intervention d'un médecin.

JAMES BONNOT,
Successeur de JOHN BONNOT

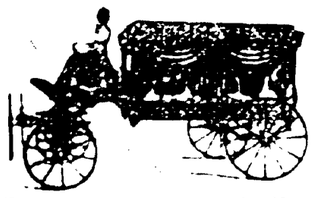

Entrepreneur de pompes funèbres
No 628 RUE STE-ANNE
SALONS FUNEBRES.
Téléphone No 1042.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant. B. ADER, Vice-Président
EMILE ADER, Secrétaire.
F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.
1108-1112 Rue ND Remparts
PHONE { HEMLOCK..... 405

PHONE HEMLOCK 283
EMILE LABAT
(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray,
Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,
No 1308 AVENUE NORD REMPARTS
Près Esplanade.
Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.
1er sept—1an

VENTES A L'ENCAN

Geo. St. Paul.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jeudi le 20 octobre 1910, à midi, à la Bourse des Propriétés Immobilières, No 311 rue Baronne, cette ville.

Succession de Mme Anna Hoefeld, épouse de E. Ferdinand Koelle.

No 94,285—Cour Civile de District

Conformément à un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District, rendu dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, le 12 septembre 1910, je vendrai à l'heure et à l'endroit désirés comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ile No 754 borné par les rues Allen, Derbigny, Nouvelle-Orléans et l'avenue Claiborne, désigné par la lettre "S" sur un plan de Edgar Pilié, voyer, daté du 18 août 1910, d'après ledit plan ledit lot "S" commence à une distance de 28 pieds, 2 pouces et 6 lignes de l'encoignure des rues Allen et Derbigny, et mesurant 31 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue Allen, sur une profondeur sur ladite ligne le plus près de la rue Derbigny le divisant du lot "R" de 90 pieds, 11 pouces et 4 lignes et d'une profondeur sur l'autre ligne du côté le plus près de l'avenue Claiborne de 90 pieds, 9 pouces et 1 ligne et d'une largeur sur la ligne du fond de 31 pieds 8 pouces et 2 lignes.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer au dessus et en plus du montant de son enchère les taxes pour l'année courante, et payer pour l'acte de vente pardevant Bus. Rosen, notaire, et déposer 10 0/0 du montant de l'adjudication avec

GEO. ST. PAUL,
Encanteur.
No 301 Cosmopolitan Bank Bldg.
18 sept—18 25—oct 2 9 16 23

AMUSEMENTS. AMUSEMENTS.

PREMIERE CELEBRATION DU "JOUR ALLEMAND"
—SOUS LES AUSPICES DE—
L'ALLIANCE ALLEMANDE-AMERICAINE DE LA LOUISIANE
AU SOUTHERN PARK, DIMANCHE, 9 OCTOBRE 1910.

Les Jeux d'Enfants commenceront à 3 p. m.
Jeu de Balle avant pour Prix une Coupe entre les équipes de baseball McDonogh No 9 et 17 commencera à 3 p. m.
Jeu de Boule pour prix, prix spéciaux pour dames commencera à 3 p. m.
Ouverture du Festival à 4 p. m. Chant Allemand. Discours en Allemand par Hon. Emile Hoehn. Adresses en Anglais par Hon. Charles F. Buck et le Colonel John P. Sullivan.
Toutes d'Actualité par des membres de Turn Verein de la Nouvelle-Orléans.
Ne manquez pas de visiter le Restaurant Allemand et La Rue Reuther.
Fest Comité: Joseph Reuther, fest président; William Monkemkamp, fest vice président; Otto Wachter, fest président exécutif; H. H. Hortes, fest trésorier; William Von Lubbe, fest secrétaire; Prof. Joseph Engel, fest dirigent et Gus Oertling, fest commandant.
Danse à 6 p. m. Bande de Concert de 3 à 11 p. m.
25 sept—25 29 oct 2 3 4 5 6 7 8

TULANE Ce Soir et Toute la Semaine. Matinées Mer. et Sam à 2
PRIX Soirs.....25c à $1.50 Matinées.....25c à $1.00
BLANCHE WALSH
Dans sa Nouvelle Pièce
The Other Woman
Semaine Prochaine—THE CLIMAX.
4 octt—5f

CRESCENT Ce Soir et Toute la Semaine. Mat. Mar Jeudi et Sam à 2
PRIX Soirs.....15c 35c 50c Matinées.....15c 25c 35c
Nouvelle Edition de la Revue et Gaie Comédie Musicale
"HAPPY HOOLIGAN"
Le Plus Drôle de Tous les Caractères de la Scène. Sûre Guérison pour le Tintamarre.
Semaine Prochaine—PAID IN FULL
4 oct—5t

Orpheum Phone Main 339
Matinées tous les Jours.
PRIX Matinée.....10 à 50c Soirs.....10 à 75c
ARTHUR SEMNARDI
HARLAN E. MANGOT & CO.
Melnotte Twins & Clay Smith
BROWN & COOPER
DORANI & NEVARO
LIGHTNING HOOPER
"AT THE WALDORF"
Orchestre Augmenté—Kinodrome
4 oct—5f

CONSULAT DE FRANCE
A LA NOUVELLE-ORLEANS.
Godchaux Building, 306-07
Ouvert de 8 heures à 2 heures. Samedi de 8 heures à midi.
La loi de finances du 8 avril 1910 ayant rendu l'immatriculation obligatoire, les Français fixés dans la circonscription consulaire de la Nouvelle-Orléans sont informés qu'ils doivent remplir sans retard cette formalité. S'ils ne peuvent pas se rendre au Consulat ils devront régulariser leur situation par correspondance.
Renseignements demandés sur:
Boch, Joseph Urbain.
Cassagne, Gabriel.
Biche, Edmond.
Stainmesse, Julien.
Documents militaires à remettre
Arreteig, Albert, Jean, Antoine.
Baratgin, Jean Pierre.
Baron, Jacques.
Belledent, Alexandre Henri.
Blaise, Jean François.
Bonnecarrère, Désiré Jean.
Bonnecarrère, Antoine, Baptiste, Guillaume.
Bréguiboul, René Ferdinand.
Cazaubon, René Louis François.
Cazes, Louis Marie.
Charles, Pierre Victorin.
Dastugue, Anselme Dominique.
Daroux, Emile, Henri.
Dubes, Jean Louis.
Duries, Jean Baptiste.
Forestier, Pierre Adrien.
Fourmigué, Louis Jules.
Fourticq-Tiré, Jacques Gaston.
Frédière, Jean Baptiste.
Larrivière, Jean Marie Auguste.
Lavedan, Lucien Thébé Jean Marie.
Labourdette, Jean Pierre.
Lacoste, Jean Paul.
Laurent, Marceau, Voltaire.
Lor, Alexandre, Marius.
Mounier, Emile Romain.
Nicoleau, Louis Pierre.
Sireix, Jean Maximien
Schertz, Paul Joseph Marcel.
Vedel, Henri Jean.
Virelaude, Dominique.
Vigneaux, François.
Villembits, Jean Dominique Joseph.
Weill, Edmond.
oct—1908

LAC PONTCHARTRAIN ET RIVIERE TCHEFUNCTA.
Mandeville, Lewisburg et Madisonville.
Steamer NEW CAMELIA
Commençant le 7 Avril 1910
Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Louisville et Nashville à la tête de la rue du Canal.
Tous les jours excepté les Dimanches à l'arrivée du train de 4 h. p. m.
Au retour, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures a. m.
L'eau et le temps le permettant.
EXCURSIONS
$1.00 Aller et Retour $1.00
Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Pineland Park dimanche à l'arrivée du train de 7 45 h. a. m.
Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashv tête de la rue Girod.
W. C. COYLE CIE. Agents,
No 327 rue Carondelet.
7 avril—1an

AVIS SPECIAL.

AUX ACTIONNAIRES DE LA BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE

Conformément à une résolution du Conseil de Direction de la Banque des Citoyens de la Louisiane, adoptée à une réunion dudit Conseil le 9me jour du mois de septembre 1910, une réunion générale des actionnaires de la dite corporation sera convoquée et tenue, comme le prescrit la Charte de ladite corporation au local de la banque, No 620 rue Gravier, à la Nouvelle-Orléans, Louisiane, à 11 heures A. M., MARDI, le 15me jour du mois de novembre 1910, dans le but d'élire trois directeurs qui serviront en qualité de Liquidateurs et de voter sur toute question pouvant être agitée devant ladite réunion touchant la liquidation des affaires de la corporation, rendue nécessaire par l'expiration de sa charte arrivant à sa limite le 30 janvier 1911.

Il sera présenté à cette réunion pour la considération des actionnaires, le rapport d'un Comité Spécial nommé par le Préal cet par l'autorité du Conseil de Direction et chargé du soin de proposer et de soumettre aux actionnaires un plan pour l'organisation d'une banque qui succédera à ladite corporation en continuant les affaires.

Les actionnaires sont ici avisés d'assister à ladite réunion en jour, à l'heure et à l'endroit désignés.

GEO. W NOIT
Président.

S. A. TRUFANT
Caissier.
4 oct—au 15 nov inc

PETITES ANNONCES.

JE demande un pardon—Andrew Berthell.
29 sept—10f

Succession de Francis A. Lambert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 94,645. Division E.—Attendu que Mme Bertha Wunderlich, veuve de Francis A. Lambert a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Francis A. Lambert, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne devrait pas fait droit à la ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—E. M. Stafford, H. W. Robinson, avocats.
30 sept—30—oct 4 9

de Josette.

Et il répondit:

—Il y a huit jours, je ne connaissais pas le comte de Lilienthal et je n'avais jamais entendu parler de lui.

—Et depuis huit jours?

—J'ai entendu prononcer son nom, au passage de son régiment devant Haute-Goulaine et je l'ai revu deux fois....

—Deux fois?

—Oui, la première à Montcreux, chez les Fischer; la seconde, hier, chez nous, où il était de service pour escorter l'empereur.

—Là se sont bornées vos relations?

—Le mot "relations" n'est pas exact, monsieur.... Je n'en ai eu aucune.

—En effet, je retire le mot, fit monsieur de Saint-Cast en souriant. Il est donc tout à fait surprenant que cet officier ait été trouvé possesseur d'une lettre de vous, d'une lettre délicate, adressée à votre cousine.... et qui est celle ci....

Le juge tendit la lettre à papier légèrement bleuté, de forme commerciale, arrachée par Renaud Sauvageot à son bloc notes.

Renaud y jeta un regard, à peine....

Il dit sans émotion apparente:

—Cette lettre est bien de moi, adressée à Josette.

—Vous ne me semblez pas autrement surpris de la retrouver dans le portefeuille d'un officier prussien, et d'un officier prussien que l'on vient d'assassiner?

Le juge avait parlé avec quelque vivacité.

—Nullement surpris, en effet, dit Renaud....

—Ceci demande un commentaire?

—Que je vous donnerai tout de suite.... La lettre, que vous avez lue, vous explique pourquoi elle a été écrite.... Je la confiai à Lucas Giraud, un brave garçon que j'aime comme un frère, et que vous entendrez sans doute après moi.... Lucas ne pouvant s'absenter de Haute-Goulaine pour la porter à son adresse, me prévint qu'il la remettrait à son amie, l'aveugle Line.

—Cette lettre à une aveugle? .... Qu'elle imprudence!

—Non, il n'y avait rien là d'imprudent, Line est coutumière de ces sortes de choses. En chemin, elle fut bousculée par la voiture des Fischer. Elle perdit la lettre. Celle ci fut ramassée par Elise Fischer. Et au lieu de la restituer à l'aveugle, Elise la garda pour elle.

—Comment le savez-vous? Comment pouvez vous préciser ces détails?

—Par Line, j'ai connu l'accident....

—Mais vous accusez Elise Fischer d'une indélicatesse, d'un vol, même?

—Oui.... Et c'est Elise qui, après avoir pris connaissance du contenu de cette lettre, la remit au capitaine de Lilienthal.

—Encore une fois, comment le savez vous?

—C'est bien simple, monsieur, je l'ai vu.

Et Renaud raconta comment de sa fenêtre, il avait assisté à la scène.

—Ce papier bleu, ce format, attirèrent mon attention..... J'en peur.... Je voulus savoir .... Je me hâtai de descendre et j'interrogeai le comte de Lilienthal.

—Alors? demanda le juge, intéressé.

Renaud, en effet, venait de marquer une légère hésitation.

—Celui-ci le prit de haut et refusa toute explication....

—Et.... cet entretien se passa dans le calme?.... sans aucune colère?

—Je ne l'affirmerais pas, monsieur, dit paisiblement Renaud.. Il m'eût été difficile, en effet, de garder tout mon sang froid, alors que j'avais la preuve d'une pareille indiscrétion, aussi vilaine, aussi basse.... Je ne ménageai pas mes paroles....

—Cet officier était de service?

—Oui.... Et il en abusa.... en me faisant enfermer dans ma chambre où je restai prisonnier sous la garde de deux gendarmes, jusqu'au soir..... c'est-à-dire jusqu'au moment où je pris la fuite en m'en allant par les toits.

M. de Saint-Cast était devenu sérieux et fronçait les sourcils.

Cette histoire le prenait au dépourvu.

—Et vous n'avez plus revu le capitaine?

Nouvelle hésitation chez Renaud, si courte, si imperceptible .... Mais M. de Saint-Cast avait maintenant l'attention en éveil. Il s'en aperçut. Il était inquiet.

—Je pris la fuite. Je réussis à passer la frontière malgré ceux qui me poursuivaient.... Dès lors, comment aurais-je pu rencontrer de nouveau cet officier?

—C'est juste.

Mais le juge réfléchissait que Renaud avait évité de répondre clairement.

—Quel intérêt Lilienthal avait-il à posséder votre lettre?

—Il n'avait aucun intérêt, Monsieur.... Il ne la connaissait pas.... Ce fut le hasard qui la fit tomber entre ses mains.

—Soit... mais ce hasard étant admis, je ne comprends pas que Lilienthal l'ait gardée et surtout ait refusé de vous la rendre, malgré vos instances.... Quel intérêt, je le répète, avait-il à la garder?

—Il y a entre vos deux questions, une légère nuance.... Aucun intérêt à la posséder..... Mais le comte, une fois nanti de cette lettre, avait presque le droit de la garder....

—Pourquoi?.... Cela me paraît bien subtil....

—Pour un esprit français comme le nôtre, mais non pour un esprit allemand.... Je faisais prévoir ma désertion.... En fait il devait il davantage?

—Je l'admets. Toutefois, m'expliquerez-vous de même, et aussi facilement, l'intervention de mademoiselle Fischer, dont le rôle dans tout ceci m'apparaît comme très coupable et très louche.....

—On voulait me fiancer à cette jeune fille.

—Ce serait donc une question de jalousie?.... Une vengeance de femme?

—Je le crois.... Moralement, j'en ai la certitude....

—Bien. Tout cela est à retenir... M. de Saint Cast réfléchit.

Lorsque vous vous êtes enfui de Haute-Goulaine, vous êtes venu directement à la Faloise?

—Directement.... non..... J'étais poursuivi, je vous l'ai dit .... La frontière, de ce côté, était si fortement gardée que je ne pouvais essayer de la franchir... J'ai dû faire un détour très long .... jusque vers la Moselle, par les côteaux de vigne....

Avec indifférence, le juge questionna encore:

—A quelle heure êtes-vous arrivé à la Faloise?

—Vers minuit, minuit et demi.

—Vous avez réveillé votre oncle?

—Ma foi non, je n'ai voulu réveiller personne et je suis allé, tout simplement, me coucher auprès de notre berger Blanquin...

Encore une indécision, chez le juge, avant de formuler la question suivante:

—Ne pouvez vous rien me dire au sujet de l'assassinat de Lilienthal?

—Que pourrais-je vous dire, monsieur? .... Je n'en sais pas plus que vous?....

—Avez-vous, du moins, à ce sujet, une opinion? ... En rôdant, comme vous l'avez fait, cette nuit, aux environs, n'avez-vous point fait rencontre de vagabonds? n'avez vous pas entendu quelques cris? des appels? Enfin, n'est-il pas un détail qui ait attiré votre attention et que vous puissiez nous faire connaître, dans l'intérêt de la vérité?

Renaud répondit lentement:

—Si, dans l'intérêt de la vérité, je pouvais vous donner quelques renseignements, je n'hésiterais pas.... croyez le bien.... Je n'ai entendu aucun cri.... aucun appel.... Je n'ai rencontré aucun vagabond.... Je vous affirme, au besoin je vous jure qu'il m'est impossible de vous donner aucun détail pouvant vous aider dans l'enquête sur ce crime.... Est il rien de plus précis que cette réponse?

M. de Saint Cast sourit, s'inclina et dit:

—Non.

—Je puis me retirer?

—Certes.

M. de Saint Cast se leva. Les deux hommes se serrèrent la main. Renaud sortit.

Pourquoi éprouva t il un soulagement énorme? De quoi avait-il eu peur? Assurément, il ne pensait pas qu'on dut l'accuser. Jusqu'au dernier moment, les innocents n'ont pas de ces frayeurs. Il ne songent à se défendre que lorsqu'il est trop tard. Ils ne s'imaginent pas que ce qui est pour eux l'évidence peut tout à coup être battu en brèche et détruit par des arguments, par des détails infimes, par des "juxtapositions" de menus faits, lesquels pris à part, ne prouveraient rien, et réunis, coordonnent un soupçon, et de ce soupçon font germer une preuve. Les innocents se disent encore: "Allons donc, ce serait ridicule et fou!" alors que déjà les juges se disent: "Qui sait? Et pourquoi pas?" Et les innocents continuent de dormir quand les juges s'éveillent.... Mais le soulagement de Renaud ne venait pas de la conviction où il était que M. de Saint-Cast ne l'accusait pas du meurtre. Cela lui paraissait naturel. Il venait de ce que le nom de Josette avait été à peine prononcé au cours de cet entretien. Et coûte que coûte, il fallait que Josette restât hors de cette affaire.

Il s'était réjoui trop tôt.

Au moment où il sortait, le juge lui disait:

—Voudriez-vous prendre la peine de prier mademoiselle Josette Sauvageot de venir causer avec moi?

Renaud est une révolte. Tous ses espoirs s'évanouissaient.

(A continuer.)